

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2009-01

Les Conseillers Municipaux, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous souhaitent une



LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel.

Le 9 mars 2008 vous avez élu votre Conseil Municipal pour la période 2008-2014. Soyez assurés qu'avec votre soutien, il continuera à œuvrer pour l'intérêt général au service d'une société locale plus solidaire et plus humaine.

L'an dernier à la même époque j'écrivais :

« Dans un contexte international de plus en plus incertain, où les mutations en cours annoncent des lendemains difficiles, tous les espoirs se tournent vers l'avenir.

Cet avenir n'aura de sens que si l'esprit de solidarité, le partage et l'écoute de l'autre l'emportent sur l'individualisme, l'égoïsme et l'indifférence ».

Ce souhait est aujourd'hui encore plus d'actualité car malheureusement 2009 sera sans doute une année très difficile.

Je forme le vœu qu'ensemble, nous donnions l'envie d'agir tout en mettant au cœur de nos actions la solidarité et l'équité, en faisant vivre, au fil des mois un esprit d'échange et de partage.

憑

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

AU REVOIR MILOU...

Le vendredi 26 décembre 2008, Monsieur Emile CHAZAL nous a guittés...

Pour lui rendre hommage vous ne serez, je le pense, pas surpris ni choqué que j'abandonne le Monsieur pour parler de Milou tant ce diminutif était attaché à lui, comme une marque d'affection. C'est avec beaucoup d'émotion que je vais m'attacher à retracer son engagement au service de la collectivité.

Il manifesta tout d'abord sa volonté de servir les autres en intégrant le corps des sapeurspompiers du centre de première intervention de Bort l'Etang en 1946 ; il le quittera en 1975, après vingt-neuf ans de services.

Pour ce qui concerne la vie publique, il fut élu pour la première fois en 1953 ; conseiller municipal pendant 3 mandats, soit 18 ans; élu adjoint au maire en 1971, il devient maire en 1980, année du décès de Monsieur Pierre Dauzat. Commence alors une aventure qui va durer 13 ans, jusqu'en 1993. Avec la grande sagesse qui l'a animé toute sa vie, il décide alors de passer la main, 2 ans avant la fin du mandat, tout en continuant de siéger au Conseil Municipal comme adjoint.

Je vous laisse imaginer ce que 42 ans d'engagement peuvent représenter en terme de temps passé au service des autres, de difficultés à résoudre, de décisions à prendre, parfois difficiles quand il s'agit de dire non par exemple... Tout cela, Milou a su le faire, en restant lui-même, sans changer, sans jamais se départir de sa gentillesse, en conjuguant disponibilité, sens de l'intérêt général et bon sens.

A une époque où certains ne raisonnent plus qu'en fonction de leur intérêt particulier et où le bons sens cède la place à une réglementation chaque jour plus contraignante, je me dis que le parcours de Milou pourrait en inspirer beaucoup.

Citer tous les projets réalisés au cours de ces mandats serait trop long ; je me contenterai donc d'en évoquer trois qui ont permis à notre commune de se développer :

- le regroupement pédagogique qui a permis aux quatre communes de Glaine-Montaigut, Neuville,
 Sermentizon et Bort l'Etang de conserver leur école, et tout le monde connaît l'importance de la présence d'une école pour l'accueil de nouveaux habitants,
- la salle polyvalente qui permet entre autre aux différentes associations d'organiser de sympathiques manifestations qui rythment la vie de la commune et permettent aux habitants de se rencontrer,
- la réhabilitation du presbytère en trois appartements, qui outre la conservation du bâti a également permis de conforter notre bourg en accueillant des couples jeunes et des enfants.

Pour évaluer l'importance de ces réalisations, il suffit d'imaginer ce que serait notre commune, sans école et sans salle polyvalente. Les choses ne sont jamais acquises; il faut toujours se souvenir que le chemin est long, parfois très long entre le moment où le projet naît et celui où il se réalise; cela exige de ne jamais renoncer, quelles que soient les difficultés. Et ce n'est pas le moindre de ses mérites que d'avoir pu, avec ses équipes, mener à bien ces projets.

En souhaitant vous avoir fait partager toute l'estime et le respect que je lui porte, je tiens en mon nom et au nom des Bortois, du Conseil Municipal, du corps de sapeurs pompiers, des employés municipaux, des membres du Centre Communal d'Action Sociale, à lui rendre hommage, à saluer ses engagements, ses valeurs.

A sa famille et à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Le Conseil Municipal invite la population à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu le samedi 28 février 2009 à 11 heures.

A cette occasion, une plaque sera déposée sur sa tombe par les conseillers municipaux en présence de sa famille.

REUNION DU 29 JANVIER 2009

OBJET: FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE POUR 2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer pour 2009, le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale à :

abonnement

: 0 € hors TVA,

- consommation

: 0,15245 € hors TVA par m3

OBJET: REVISION DU TARIF DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer, à compter du 1^{er} février 2009, le tarif de la location de la salle des fêtes comme suit :

300 euros pour les personnes extérieures à la commune,

- 150 euros pour les habitants de la commune,

Le montant de la participation pour frais de chauffage demandée pour toute location comprise entre le 1^{er} octobre et le 30 avril a été fixé à 50 euros.

OBJET: SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE DEUXIEME CLASSE A 32H. En raison de la création d'un emploi d'adjoint technique de deuxième classe à 35h, le Conseil Municipal a décidé la suppression d'un emploi d'adjoint technique de deuxième classe à 32h.

OBJET: TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS SCOLAIRES: DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME ET DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT DES COMMUNES PROGRAMME 2009.

Le Conseil Municipal a décidé de remplacer la chaudière fioul dont la puissance est insuffisante suite à l'agrandissement du groupe scolaire, en recourant à une énergie renouvelable, la géothermie, pour optimiser la maîtrise des charges énergétiques.

Plan de financement :

 Coût total HT :
 79 239,69 euros

 TVA 19,6% :
 15 530,98 euros

 Coût TTC :
 94 770,67 euros

 Dotation Globale d'Equipement : 30 % DU HT :
 23 771,91 euros

 Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme : 40% du HT :
 31 695,88 euros

 Fonds propres :
 39 302,88 euros

OBJET: PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE ET DES VITRAUX DE L'EGLISE. La date de fin des travaux de réfection de la toiture et des vitraux de l'église avait été fixée au 15 novembre 2008. Les conditions météorologiques n'ont pas permis de respecter cette date.

Le Conseil Municipal a décidé de proroger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 15 mai 2009.

.....Le Conseil Municipal communique.....

RECENSEMENT : POPULATION LEGALE A COMPTER DU 01/01/2009.

Population municipale : 521 habitants, population comptée à part : 6 habitants.

Population totale: 527 habitants.

Pour information, nous étions 445 habitants en 1999.

LOCATION APPARTEMENT PRESBYTERE. Un appartement de type 5 sera à louer au presbytère à partir du 01/05/2009. Le montant du loyer est actuellement fixé à 533 euros, les charges mensuelles à 40 euros.

Les demandes, accompagnées des 3 derniers bulletins de paye, sont à adresser à la mairie avant le 10 avril 2009. TEL 04 73 68 30 76.

ETAT CIVIL 2008

BIENVENUE A:

Ilhan JUDON, Le Bourg, le 7 février, Shaineze BOUREBI, chez Bouteix, le 5 avril, Titouan CHAIZE, Guillaumont, le 16 avril, Luna CHAZAL, Pontaret, le 17 juillet, Louane COUTURES, le 14 août, Thomas BAUPERTUIS, le 10 octobre, Lisa AGIER, chez Bouteix, le 11 décembre.

ILS SE SONT DIT OUI:

Carlos MARTINHO SILVA et Nathalie LACQUIT, Le Bourg, le 31 mai, Hervé ESSLINGER et Delphine CHAZAL, Guillaumont, le 21 juin, François AUZANCE et Catherine POURRET, chez Laire, le 16 août, Karim EL AFGHANI et Cindy JESUS, le 6 septembre.

ILS NOUS ONT QUITTES:

Arsène CELLIER-MARRE, chez Georgeon, le 6 février, Jean-Pierre BROC, chez Georgeon, le 26 février, Marcelle SOULIER, chez Barrioux, le 7 mars, Laurence PORTE, le Caty, le 13 octobre, Emile CHAZAL, le Caty, le 26 décembre.

OPERATION CHEQ'COLLEGE. Le Conseil Général du Puy-de-Dôme reconduit l'opération Chèq'collège pour 2009. Le chéquier offre 50 € de réductions pour des activités de loisirs aux collégiens résidant dans le département du Puy-de-Dôme. Chaque collégien peut acheter un seul chéquier par année civile au prix de 3 €. Pour tout renseignement complémentaire : Mairie TEL 04 73 68 30 76, ou Conseil Général du Puy-de-Dôme, numéro vert 0 800 801 115.

INFORMATIONS DIVERSES

RESTAURANTS DU CŒUR.

Les Restaurants du Cœur remercient les habitants qui ont fait preuve de générosité lors de la collecte de denrées non alimentaires organisée du 13 au 17 janvier 2009. Les dons peuvent être reçus à Lezoux, parking sur la place en dessous de l'église, entrée 1, rue Georges Clémenceau.

Les restaurants du cœur sont à la recherche de bénévoles.

AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG.

L'amicale laïque de Bort l'Etang remercie toutes les personnes ayant participé au concours de belote du 17 janvier 2009, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Prochains rendez-vous : Les mercredis 18 février et 1^{er} avril 2009 : CINE-GOUTER, Dimanche 10 mai 2009 : REPAS DU MUGUET.

<u>CINEMA</u>: prochaine séance, salle des fêtes : mercredi 18 février : A 15 heures, pour jeune public à partir de 5 ans : MADAGASCAR 2.

Genre: Animation, Aventure, Famille.

A 20 heures 30 : Burn after reading, avec Georges CLOONEY, Brad PITT, ...